MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Champallement

Autres communes :

R500

Appellation : Vicus gallo romain (vestiges)

Monument(s)

Appellation : Vicus gallo romain (vestiges)

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 02/10/1989

Étendue de la protection : Inscription en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.